



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## Libye

Question écrite n° 128807

### Texte de la question

M. François Lamy interroge M. le ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, sur la situation des réfugiés qui, suite au conflit en Libye, sont actuellement bloqués aux frontières tunisiennes et égyptiennes. Voilà plus d'un an que 5 000 personnes environ, originaires d'Érythrée, du Soudan, d'Éthiopie ou de Côte-d'Ivoire principalement, qui s'étaient déjà réfugiées en Libye, ont dû fuir à nouveau pour se mettre à l'abri en Tunisie ou en Égypte. Ces personnes survivent dans des camps, en plein désert et doivent affronter des conditions de vie extrêmement difficiles et parfois même dangereuses, comme le décrit Amnesty international dans un rapport de mission sur place. Elles ne peuvent envisager de rentrer dans leur pays car elles y seraient persécutées. Un retour en Libye n'est pas possible non plus, aucune protection suffisante ne leur étant offerte dans ce pays. Le haut-commissaire des Nations-unies pour les réfugiés a lancé un appel au mois de mars 2011 pour que la communauté internationale soit solidaire de la Tunisie et de l'Égypte et que les États acceptent de prendre en charge ces réfugiés. Au mois de décembre, seuls les États-unis, la Norvège, l'Australie et neuf États membres de l'Union européenne ont accepté d'être solidaires. En novembre, l'Allemagne a accepté de prendre en charge plusieurs centaines d'entre eux. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer si la France entend elle aussi, à son tour, manifester sa solidarité à l'égard de ces réfugiés, attitude qui s'inscrirait dans sa longue tradition de pays d'asile.

### Données clés

**Auteur :** [M. François Lamy](#)

**Circonscription :** Essonne (6<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 128807

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** Affaires étrangères et européennes

**Ministère attributaire :** Affaires étrangères

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 février 2012, page 1447

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)